

« Traduction et Lexicographie ».

Tanger, décembre 2010

Lorsqu'on évoque la traduction, se présente souvent l'image du traducteur, entouré d'un arsenal de dictionnaires généraux unilingues et surtout des dictionnaires bilingues, en train de copier d'une langue à une autre avec facilité et aisance grâce à ces outils magiques. La situation est telle au point que certains qualifient ces outils de dictionnaires de la traduction, croyant que ceux-ci peuvent résoudre tous les problèmes traductologiques.

La vérité, c'est que la pratique de la traduction en enseignement et en théorisation révèle les limites de tous les genres de dictionnaires. En effet, le dictionnaire n'aide point, dans certains cas, le traducteur ou le professeur de la traduction tant que l'usage de la langue révèle de nouveaux sens et de nouvelles connotations ou des vocables dont la portée sémantique se trouve élargie.

Cette réalité traductologique exige, en premier lieu, de penser à améliorer la qualité de ces dictionnaires et à les actualiser de manière permanente en vue de se mettre au diapason avec cette évolution.

Il est vrai que le dictionnaire bilingue ne se limite plus à rendre le mot et son équivalent hors de tout contexte. Bien au contraire, s'est confirmée une prise de conscience vis-à-vis de l'importance du contexte dans la délimitation des portées sémantiques des mots, c'est ainsi qu'on adopte ce qu'on appelle la linguistique du corpus.

La prise de conscience de l'importance des corpus et des contextes s'est vue accompagner de la mise au point de logiciels au service de la lexicographie ouverte sur les contextes. Or, c'est avec grand regret que nous faisons le constat suivant : la majorité des dictionnaires arabes bilingues ou autres, n'ont pas tiré

profit des nouvelles perspectives lexicographiques. Au contraire, ils accusent maints défauts, nous en citons à titre d'exemple l'entassement des équivalents et l'absence d'une distinction entre le générique et le spécifique.

Aussi l'organisation de ce colloque vise-t-elle, d'une part, l'appréhension de la relation qui unit la traduction et les dictionnaires qu'ils soient généraux ou spécialisés, copies papier ou numériques, et d'autre part, réfléchir à une sorte de pédagogie du dictionnaire, fondée sur la relativisation du recours à cet inestimable outil.

Ainsi les axes de ce colloque abordent l'évolution de la lexicographie, et de la terminographie dans le contexte des perspectives citées plus haut, en l'occurrence, les dictionnaires et la linguistique du corpus, le dictionnaire et le contexte, la terminographie et l'appréhension des termes, et la création des bases de données des termes.

En général, il est question de tout ce qui précède d'un point central susceptible de constituer un important axe à savoir l'entrée lexicographique générique et spécifique et son architecture, c'est-à-dire le type d'informations qu'elle doit contenir, qu'elles soient d'ordre sémantique, grammatical ou syntaxique ou du type de définition et du « comment » de sa formulation et des disciplines et sciences qui s'y entrecoupent, ceci nous conduit dans ce colloque à un autre axe pas moins important à savoir les types des nouveaux logiciels utilisés dans la lexicographie, leurs complémentarité et utilité.